

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juillet 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1317

présenté par

M. Le Fur, M. Aubert, Mme Bassire, M. Rémi Delatte, M. Masson, M. Quentin, M. Reiss,  
Mme Valentin et M. Viala

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.